

Collection fédérale de tir à Berne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **33 (1888)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-336771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des ouvrages de St-Maurice ce qui rend ce passage moins dangereux pour nous que le précédent.

D'autres passages secondaires n'ont que des chemins muletiers, impraticables à l'artillerie de campagne. Ce sont :

1^o Un petit passage assez mauvais au nord du Mont-Cerleau, permettant de tourner le col de Morgins.

2^o et 3^o Le col de Chesery et le col de Cery reliant le val d'Illiez à St-Jean d'Aulph.

4^o Le col de Sageroux, assez difficile.

5^o Le col de Baulmes dont la France a la partie haute, mais qui aboutit au défilé de la Tête-Noire.

La grande route au sud du lac est admirablement dominée par le plateau de St-Paul, entre Evian et Meillerie. La Suisse aurait un très grand intérêt à s'assurer la possession de cette espèce de bastion. Malheureusement, la ligne de retraite, soit le chemin de Tollon à Leucon est difficilement praticable.

Les grandes lignes de manœuvres perpendiculaires à ces passages sont :

1^o La route de Thonon à Grenoble, excessivement importante.

2^o La route de Thonon à Annecy par Halère.

3^o La route de Thonon à Annecy par St-Julien, avec bifurcation sur Seissel-Culoz et le Fort de l'Ecluse-Bellay.

Chemins de fer. — Les lignes de la Savoie serviraient évidemment en cas de guerre franco-italienne aux troupes françaises du XIV^e corps venant de Lyon. Ces lignes sont :

1^o La ligne de Lyon à Genève.

2^o Celle de Lyon à Chambéry.

3^o Celle de Bellegarde à St-Gingolph.

4^o Celle d'Annecy à Annemasse, d'importance secondaire, mais dangereuse pour nous, car elle servirait avec le passage de la Faucille à cerner entièrement Genève.

C'est par ce court aperçu sur les chemins de fer que M. le lieutenant-colonel Favéy clôtura sa conférence.



Collection fédérale de tir à Berne.

Le deuxième rapport de gestion du Comité à l'assemblée des délégués des sociétés de tir de la ville de Berne, qui a eu lieu le 30 janvier 1888, donne les renseignements suivants sur cette intéressante création :

Généralités. Il y a une année aujourd'hui que la collection fédérale de tir a été ouverte pour la première fois au public.

Ses commencements ont été bien débiles; aussi les visiteurs ne

pouvaient-ils pas s'attendre à y trouver de grandes richesses variées. C'est pourquoi le comité a repris doublement courage lorsqu'il a entendu le jugement favorable que le public a, tôt après l'ouverture de notre petit musée, porté sur la collection elle-même et sur son installation.

Le but de notre collection est de rassembler tout ce qui peut être de quelque utilité pour le développement et le perfectionnement de l'art du tir en général et de l'organisation des tireurs en particulier, surtout en ce qui concerne la Suisse.

Notre musée doit tout spécialement servir d'archives à la Société fédérale de tir et conserver, dans son sein, tous les actes, plans, procès-verbaux, etc., qui ont trait au tir fédéral de 1885. On a l'espoir qu'autour de ce noyau viendront peu à peu se grouper tous les actes des tirs fédéraux ultérieurs.

A notre demande, le comité d'organisation du tir de Genève nous a déjà annoncé la collection complète de ses documents, et nous attendons chaque jour qu'on nous dise quand nous pourrions faire chercher cette collection.

C'est avec un véritable plaisir que nous pouvons constater ici que non seulement le Comité central de la Société fédérale de tir et le monde des tireurs en général, mais encore les autorités fédérales, cantonales et communales nous ont donné des témoignages de leur sympathie pour l'œuvre modeste que nous avons créée. Nous leur en exprimons ici, à tous, notre reconnaissance la plus sincère.

Visites à la collection de tir. Au commencement, on n'a ouvert notre musée que de temps à autre, principalement le dimanche; plus tard, au printemps, pendant les sessions des Chambres fédérales et du Grand Conseil de Berne, pendant la foire de Pâques et à l'occasion de l'assemblée des délégués de la Société fédérale de tir, on l'a aussi ouvert certains jours de la semaine.

Toutefois, on s'est convaincu bientôt que les seules visites du dimanche valaient la peine d'être prises en considération; c'est pourquoi, à partir du 1^{er} juillet 1887, on n'a plus ouvert au public la collection fédérale de tir que le dimanche de 10 heures du matin à midi.

Le nombre des visiteurs est satisfaisant lorsque le temps est mauvais; mais, s'il fait beau, l'affluence diminue d'une manière notable. Cela est très compréhensible. Si notre collection était reliée directement à un musée artistique, historique ou industriel, le nombre des visiteurs serait plus grand et plus régulier. Nous ne devons pas perdre de vue cette idée de réunion. Du reste, il nous faut faire tous nos efforts pour attirer, le plus possible, le public dans notre musée. Aussi serons-nous vivement reconnaissants pour toute la propagande que l'en pourra bien faire en sa faveur.

La grande coupe en argent, don du roi de Hollande à la Société

fédérale des carabiniers à l'occasion du tir fédéral de Lausanne, qui, d'après une décision du comité central, doit être exposée à chaque tir fédéral et, dans l'intervalle, être déposée dans notre collection de tir, reviendra prochainement de son dernier voyage à Genève et rentrera au bercail. Cette coupe est d'un travail remarquable et elle exerce un attrait tout particulier sur les visiteurs. Aussi son absence pendant le second semestre de 1887 a-t-elle eu réellement une influence défavorable sur le nombre des visites.

Afin que l'on puisse trouver plus aisément notre musée, situé — comme vous le savez — à la rue de l'Isle, n° 5, au rez-de-chaussée, nous avons fait afficher contre cette maison une grande enseigne en planches. En même temps, nous avons fait insérer, en permanence, notre collection dans l'indicateur des curiosités de la ville de Berne, publié par l'*Intelligenzblatt* de cette ville.

Accroissement de la collection. Un moyen d'augmenter l'affluence des visiteurs consisterait à agrandir continuellement la collection. Celle-ci renferme déjà maintenant, il est vrai, des choses très curieuses; mais il y a encore considérablement à faire sous ce rapport, si l'on veut conserver à notre musée son degré d'attraction.

Il faut donc travailler systématiquement et avec beaucoup de persévérance à compléter et accroître constamment la collection et autant que possible lui donner de la variété.

Pour atteindre ce but, nous avons pris les mesures suivantes. Nous avons adressé une circulaire à toutes les sociétés de tir de la Suisse et nous nous sommes recommandés à elles afin d'obtenir, pour notre œuvre, des subsides en espèces, de même que l'envoi, soit en dépôt, soit comme don, d'anciens engins, papiers et documents relatifs au tir. Il nous reste maintenant à attendre le résultat de cet appel, que nous avons renouvelé dernièrement. Jusqu'à présent, il n'a rapporté que très faiblement.

Chaque fois que nous avons pu apprendre qu'il existait quelque part quelque objet qui serait bien à sa place dans notre collection, nous avons cherché à l'obtenir sinon à titre de don au moins en dépôt. Notre infatigable secrétaire s'est empressé d'adresser, à ce sujet une requête très polie, qui, presque sans exception, a obtenu l'effet qu'on en attendait.

Par demandes verbales nous sommes aussi parvenus à enrichir notre musée de nombre d'objets précieux, qui nous ont été remis en dépôt de la manière la plus gracieuse.

Cela nous conduirait trop loin que de vous nommer ici tous les généreux donateurs; nous nous référons à la liste de ces derniers et au catalogue.

Celui-ci a été dressé par les soins bienveillants de MM. Tritten, Davinet et Berchten, qui se sont aussi chargés de procéder à la révision de tous les objets, prévue par les statuts pour le mois de décembre de chaque année.

Ces messieurs vous feront eux-mêmes leur rapport verbal sur la dernière révision, et il en sera pris note au procès-verbal.

En se basant sur le catalogue en question, chaque visiteur peut maintenant s'orienter sur le contenu de notre collection. En outre, celui qui désirerait participer à son accroissement peut y voir ainsi ce qu'elle renferme déjà et ce qui lui manque ; d'après cela, il peut alors mieux faire son choix.

Ce catalogue est dû à la louable initiative de notre vice-président, M. le colonel Schmidt, directeur de la fabrique fédérale d'armes. Nous le considérons comme une institution très pratique, qui ne peut pas manquer d'exercer une heureuse influence sur l'accroissement de notre collection.

Nos moyens ne nous permettent malheureusement d'acheter que très peu d'objets utiles à notre musée. Le loyer des locaux seul nous revient à 600 francs par an, car il ne nous a pas encore été possible de trouver un emplacement convenablement situé et gratuit.

Caisse. Notre caissier, M. Cardinaux, vous fera lui-même son rapport sur l'état de la caisse.

En conformité de la décision de la dernière assemblée des délégués, d'après laquelle la vérification du compte de caisse doit se faire, alternativement et d'une manière régulière, par chacune des sociétés de tir de la ville de Berne ; cette année, c'est le corps des Francs-tireurs (*Freischützencorps*) qui a été chargé de ce mandat. Les délégués de cette société vous communiqueront le résultat de leur mission.

Sans le subside que nous avons reçu du tir fédéral de 1885, c'est avec appréhension que nous considérerions l'avenir. Mais, aujourd'hui, nous espérons pouvoir surmonter les difficultés des temps les plus prochains, qui seront aussi les plus pénibles.

En attendant, notre collection de tir prend racine toujours plus profondément dans le peuple, ce qui nous donne le droit d'espérer que, de cette œuvre si modeste et si débile dans ses premiers pas, sortira une institution forte et éminemment utile pour l'étude des armes en général et pour notre tir suisse en particulier.

Comité. L'année dernière, notre ancien président, M. le lieutenant-colonel Peter, si dévoué à notre collection, a dû décliner une réélection à cause de la maladie qui nous l'a enlevé dès lors. Notre comité a ensuite été nouvellement constitué pour deux ans et composé comme suit :

Président : M. Yersin, lieutenant-colonel ;

Vice-président : M. Schmidt, colonel ;

Caissier : M. Cardinaux, négociant.

Secrétaire : M. Tritten, major ;

Assesseurs : MM. Berchten, capitaine ; Davinet, architecte, et Schwarzmann, contrôleur.

Le comité a eu neuf séances.

Nous terminons en vous donnant ci-dessous un état succinct de la valeur de l'inventaire de notre collection d'après l'estimation de l'assurance mobilière contre l'incendie :

1. Mobilier	Fr. 164 —
2. Objets remis en dons	» 4,959 25
3. Objets remis en dépôt par la Société fédérale de tir	» 14,656 —
4. Objets remis pour être exposés	» 4,216 —
Total de l'estimation d'assurance	<u>Fr. 23,995 25</u>

Notre vœu le plus cher, pour finir notre rapport, est que la collection fédérale de tir, de même que l'intérêt qu'on lui a témoigné jusqu'à présent, s'accroisse d'année en année pour le plus grand bien et l'intérêt général de notre chère patrie.



BIBLIOGRAPHIE

Comte Paul Vasili. La Société de Paris. II. Le monde politique. Paris, *Nouvelle revue*, 1888. Deuxième édition. 1 vol. gr. in-8 de 400 pages. Prix : 6 fr.

Les nombreux événements politiques qui ont eu lieu récemment, ceux que l'avenir tient en réserve feront certainement lire avec curiosité ce second volume de la *Société de Paris*, que vient de terminer le comte Vasili. Jamais le brillant écrivain, auquel nous devons de si curieuses études sur les différentes cours de l'Europe, n'a été plus en verve. Sa qualité d'étranger lui permet de dire bien des choses, de porter bien des jugements sur le monde politique de France qu'un Français n'eût pu se permettre sans partialité. D'ailleurs le comte Vasili est un éclectique, un aristocrate épris de libéralisme, et, dans cette revue si piquante qu'il passe des sénateurs et des députés des bords fleuris de la Seine, s'il ne peut s'empêcher de signaler les défauts qui le choquent et de les blâmer avec une ironie mordante, il sait aussi reconnaître les moindres qualités de ceux qu'il portraiture, et c'est plaisir de voir comme il excelle à les mettre en lumière, alors même qu'il ne partage pas les idées de ceux à qui elles appartiennent. Les éloges ne sont point ménagés à ceux qui en sont dignes, les critiques non plus à ceux qui les méritent et même un peu à d'autres qui ne les méritent guère.

Au cours de sa longue carrière diplomatique, le comte Vasili a eu l'occasion de voir se jouer devant ses yeux bien des comédies politiques, et les causes qui font ou défont les ministères n'ont plus guère de secrets pour lui. Aussi les pages qu'il a consacrées à décrire le